

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTERET

Fédération Wallonie-Bruxelles

Direction de la jeunesse

Direction de la langue française

Table des matières

1. Conditions de participation.....	3
Qui peut postuler ?.....	3
Périmètre.....	4
2. Présentation du dispositif <i>La plume au bout de la langue</i>	4
3. Introduction de la demande et calendrier	5
4. Valorisation des productions lors d'un évènement public.....	6
5. Informations complémentaires et contact	6

Cadre général

Dans une perspective de promotion de la langue française, les Directions de la jeunesse et de la langue française proposent aux maisons de jeunes agréées, actives sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de réaliser une production, orale ou écrite, en lien avec la thématique du sport ou l'un des 10 mots suivants : *adrénaline, échappée, prouesse, hors-jeu, aller aux oranges, faux-départ, champion, mental, s'encorder, collectif*. Les productions sélectionnées seront valorisées lors d'un événement public dans le cadre de *La langue française en fête*.

Pour ce faire, les maisons de jeunes peuvent choisir l'une des deux options suivantes soit :

- Activer le dispositif *La plume au bout de la langue* (décrit ci-dessous, cf. point 2) et faire appel à un spécialiste en écriture créative pour animer un atelier dans la maison de jeunes ;
- Soit valoriser une activité d'appropriation et/ou sensibilisation et/ou de promotion de la langue française entreprise en dehors de ce dispositif, et réalisée en interne au sein de la maison de jeunes.

La langue française en fête est une campagne de sensibilisation à la langue qui a pour objectif de donner une image ludique et décomplexée (et moins normative) du français : la langue française devient un grand terrain de jeu, et non plus une matière ardue ponctuée de règles de grammaire et d'orthographe. Pendant une semaine, articulée autour du 20 mars (Journée internationale de la Francophonie), de multiples activités festives et créativo-linguistiques sont organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles et dans la Ville des Mots¹.

Par ailleurs, dans le cadre de la Présidence belge de l'Union Européenne, un événement de visibilité dans le cadre de l'Agora Jeunesse sera organisé en février 2024 dans la gare du Nord de Bruxelles. Les Projets sélectionnés pourront être également visibilisés sur le site internet du service jeunesse.

Les Directions de la jeunesse et de la langue française lancent donc un appel à manifestations d'intérêt aux maisons de jeunes actives sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui souhaitent mettre en place et valoriser un projet d'appropriation et/ou de promotion de la langue française.

Date-limite pour postuler : le 15/06/2023.

1. Conditions de participation

Qui peut postuler ?

Le porteur de projet doit être une maison de jeunes agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

¹ Chaque année, une commune de la Fédération Wallonie-Bruxelles est désignée « Ville des Mots ». Elle devient le cœur battant de l'opération *La langue française en fête* et propose sur son territoire un éventail d'activités.

Périmètre

Les maisons de jeune peuvent choisir entre deux options :

- Activer le dispositif *La plume de la langue* et faire appel à un intervenant ou une intervenante spécialiste de l'écriture créative pour réaliser un projet d'écriture qui sera rétribué ;
- Valoriser une activité d'appropriation et/ou de promotion de la langue française entreprise en dehors de ce dispositif.

2. Présentation du dispositif *La plume au bout de la langue*

Le dispositif *La plume au bout de la langue* permet d'inviter un spécialiste en écriture créative en maison de jeunes afin de réaliser un atelier de 2 à 4 heures. Cet atelier est une co-construction entre l'animateur ou l'animatrice de la maison de jeunes qui propose à l'intervenant ou l'intervenante :

- Le type de projet qu'il ou elle souhaite mettre en place (création d'un fanzine, rédaction d'un bullet journal poétique ou autre, composition d'une chanson, etc.)
- Le type de genre littéraire qu'il ou elle souhaite aborder (slam, poésie, théâtre, etc.)

Le but de l'atelier est de stimuler l'appropriation de la langue française de manière ludique. Il se traduit concrètement par la réalisation d'une production soit orale soit écrite.

Seule contrainte : Le thème de l'atelier doit tourner autour du sport ou de l'un des 10 mots mis à l'honneur dans le cadre de *La langue française en fête* : *adrénaline, échappée, prouesse, hors-jeu, aller aux oranges, faux-départ, champion, mental, s'encorder, collectif*. Mais ce sujet reste un tremplin : les jeunes sont invités à aller au-delà des 10 mots, à les déconstruire, à en proposer d'autres, etc.

Quels intervenants et intervenantes peuvent être mobilisés ?

- Des auteurs et des autrices ;
- Des illustrateurs et des illustratrices ;
- Des slameurs et des slameuses ;
- Des bédéistes ;
- Des poètes et des poétesses ;
- Des dramaturges, etc.

Quel type d'ateliers peut être proposé ?

- Ecriture de scénario (fanzine, manga, BD, etc.) ;
- Ecriture de slams suivie de sa mise en voix ou mise en voix de slams écrits en amont ;
- Ecriture et/ou oralisation de textes poétiques ;
- Techniques d'oralisation théâtrale ;
- Ecriture de textes fictionnels (récit de vie, carnet intime, bullet journal, etc.).

Rétribution et frais de déplacement

Sont uniquement pris en charge par la Direction de la jeunesse :

- La rétribution de l'intervenant ou de l'intervenante

- Le remboursement des frais de transport de l'intervenant ou de l'intervenante.

L'intervenant ou l'intervenante envoie sa déclaration de créance, après l'atelier et au plus tard le 30 mars 2024, par courriel à l'adresse suivante : audrey.donceel@cfwb.be.

3. Introduction de la demande et calendrier

	QUI	QUAND	QUOI
1	La maison de jeunes	Au plus tard le 15/06/2023	La maison de jeunes répond à l'appel à manifestations d'intérêt par courriel à l'adresse suivante : audrey.donceel@cfwb.be en indiquant : <ul style="list-style-type: none"> - L'option choisie <ul style="list-style-type: none"> • valorisation d'une activité d'appropriation de la langue engagée en interne ; • activation du dispositif <i>La plume au bout de la langue</i> ; - Le type de projet poursuivi ou envisagé (3 lignes max.) ; - La discipline abordée dans ce cadre (slam, théâtre, etc.).
2	La Direction de la langue française	28/06/2023	Une sélection d'intervenants et intervenantes en lien avec la discipline choisie est proposée à la maison de jeunes.
3	La maison de jeunes	Au plus tard le 01/09/2023	<ul style="list-style-type: none"> • La maison de jeunes qui souhaite activer le dispositif <i>la plume au bout de la langue</i> prend contact avec les intervenants et intervenantes sélectionnés pour leur proposer le projet, définir la date ou les dates de l'atelier, compléter et renvoyer le formulaire https://form.iotform.com/231221895013044 • La maison de jeunes qui souhaite valoriser une activité déjà réalisée complète et renvoi le formulaire
4	La Direction de la jeunesse	29/09/2023	Confirmation (ou infirmation) aux maisons de jeunes de la sélection de leur projet demandant un intervenant artistique.
5	La Direction de la jeunesse	15/01/2024	Confirmation (ou infirmation) aux maisons de jeunes de la sélection de leur projet pour participer à l'évènement public organisé dans le cadre de <i>La langue française en fête</i> ou à l'Agora jeunesse.

6	La maison de jeunes	29/01/2024	La maison de jeunes confirme (ou infirme) sa présence à l'évènement public organisé dans le cadre de <i>La langue française en fête</i> ou à l'Agora jeunesse.
---	---------------------	------------	--

Critères de sélection pour les projets sollicitant un intervenant artistique

Un maximum de 25 projets sera validé dans la mesure des crédits disponibles et analysés par un jury constitué notamment par des membres des Direction de la jeunesse et de la langue française selon les critères suivants :

- Aspect géographique : une attention particulière sera accordée aux maisons de jeunes établies en zone prioritaire PECA. Par ailleurs, le jury sélectionnera les projets en veillant à la représentation des différentes provinces de la Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'équilibre de représentation des zones rurales et urbaines ;
- Diversité des projets : le jury sélectionnera les projets en veillant à varier les disciplines abordées ;
- Adéquation du projet aux objectifs poursuivis (promotion de la langue française) ;
- La qualité des projets proposés (méthodologie, implication des jeunes, innovation, etc.) ;
- Respect du thème : utilisation d'au moins un des 10 mots de l'Opale ;
- Les projets se dérouleront entre la période du 01/09/2023 au 31/01/2024

4. Valorisation des productions lors d'un évènement public

Un évènement sera organisé durant la semaine de *La langue française en fête* dans un lieu culturel public afin de valoriser les productions sélectionnées soit dans le cadre du dispositif *La plume au bout de la langue* soit en-dehors de ce dispositif.

Par ailleurs, les projets sélectionnés pourront bénéficier d'une communication sur le site web du service jeunesse et/ou de « *la langue française en fête* » et/ou d'une participation à l'Agora jeunesse.

Les Directions de la jeunesse et de la langue française se réservent le droit de sélectionner les projets qui participeront à ces évènements prioritairement sur la base des mêmes critères énoncés ci-dessus.

5. Informations complémentaires et contact

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Direction de la jeunesse à l'adresse suivante : audrey.donceel@cfwb.be.